



**RENCONTRES
ET DÉBATS**

DROIT ET FRATERNITÉ

MERCREDI 9 OCTOBRE 2019 — 19H30 - 21H30
COLLÈGE DES BERNARDINS

MERCREDI 16 OCTOBRE 2019 — 19H30 - 21H30
MAISON DU BARREAU



“
**Comment
la fraternité
irrigue-t-elle
le droit ?**

”



La 22^e édition du cycle
« Droit, Liberté et Foi » invite à
réfléchir sur le thème de la fraternité.
Comment cette notion est-elle entrée
dans le droit positif ? Quelles en sont
les conséquences pratiques en matière
d'universalité, de pluralisme, de respect
des personnes ? La reconnaissance
de la fraternité comme principe à
valeur constitutionnelle par le Conseil
Constitutionnel dans sa décision
de juillet 2018 atteste le caractère vivant
de cette notion ; les droits fondamentaux
ne pouvant s'épanouir que dans
la fraternité.

Dans le cadre du département *Politique
et Religions* du Collège des Bernardins ainsi
que de l'École de Formation du Barreau.

LA FRATERNITÉ DANS LE DROIT

Introduction : **Thierry Massis**, avocat
au barreau de Paris, ancien membre
du Conseil de l'Ordre

Présidence : **Marie-Aimée Peyron**,
bâtonnier du barreau de Paris

Michel Borgetto, professeur en droit public,
Université Paris 2 Panthéon-Assas

Solange Doumic, avocat à la Cour
au barreau de Paris

M^{gr} Benoist de Sinety, vicaire général
du diocèse de Paris

MERCREDI 9 OCTOBRE 2019 ———— **19H30**

Informations et inscription : www.collegedesbernardins.fr
Pour les avocats : www.efb.fr

COLLÈGE DES BERNARDINS - 20 RUE DE POISSY - 75005 PARIS - 01 53 10 74 44
MAISON DU BARREAU - 2 RUE DE HARLAY - 75001 PARIS - 01 44 32 49 49

FRATERNITÉ ET UNIVERSALITÉ

Présidence : **Basile Ader**,
vice-bâtonnier du barreau de Paris

Véronique Fayet, présidente
du Secours Catholique

Laurence Marion, conseiller d'État

Carbon de Seze, avocat au barreau
de Paris, ancien membre du Conseil
de l'Ordre

Conclusion : **M^{gr} Michel Aupetit**,
archevêque de Paris

MERCREDI 16 OCTOBRE 2019 ———— **19H30**

fco
Formation
Continue
Obligatoire
Validation 2019